

Le 27 novembre 2018,

Madame, Monsieur le Maire, Cher(e) Collègue,

J'ai le plaisir de vous adresser la nouvelle édition de la lettre-télécopie d'information de l'*Association des Maires Franciliens* ; votre rendez-vous mensuel avec l'actualité pour nos communes.

- **Tri des déchets : l'Ile-de-France à la traîne** : selon l'étude publiée par Citeo, les départements de petite couronne de la région Ile-de-France (hors cas de Paris) accusent un retard conséquent en matière de recyclage des emballages ménagers et du papier vis-à-vis de la moyenne nationale. Les Yvelines et l'Essonne font figurent parmi les bons élèves avec respectivement 53,2 kg et 49,1 kg d'emballages recyclés par an, alors que les Hauts de Seine (40,1 kg), le Val de Marne (39,9 kg) et surtout la Seine-Saint-Denis (24,1kg seulement) sont en bas du classement. Pour info, la moyenne nationale de tri / habitant est de 69,6 kg !

- **#macommunejytiens** : notre association s'associe à l'AMF dans sa campagne de communication qui vise à réaffirmer le rôle et la place de la commune, du maire, des élus et des équipes municipales dans la République décentralisée auprès des citoyens et du gouvernement. Des kits de communication sont disponibles et personnalisables avec le logo de votre ville à l'adresse web MaCommuneJyTiens.amf.asso.fr

- **C'est l'heure des marchés de Noël** : envoyez-nous les plus belles photos de votre événement de fin d'année sur le compte Twitter de l'association [@mairesidf](https://twitter.com/mairesidf) avec le #marchedenoel2018. Celle qui obtiendra le plus de « j'aime » verra sa commune mise à l'honneur !

- **RGPD : attention aux pratiques abusives** : sur son site Internet, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) a tiré la sonnette d'alarme contre « *les pratiques abusives* » qui pullulent depuis l'entrée en vigueur du règlement général sur la protection des données (RGPD). Des groupes malintentionnés tentent en effet de soutirer des données confidentielles (rapport d'audit...) ou de vendre des services à des entreprises ou à des organismes publics, parmi lesquels les collectivités locales, sous peine de sanctions financières.

- **Indices** : A la date du 26 novembre 2018, le cours de l'indice Euribor 3M est de -0.316, l'indice Euribor 6M est de -0.257 et l'indice Euribor 12M est de -0.148. Le dernier indice BT 01 connu est celui de août 2018, publié au Journal Officiel du 15 novembre 2018. Il est de 109.5. Enfin, l'indice 1022 (ancien 1015) est de 3847,57€ au 01/02/2017.



François PELLETANT
Maire de Linas (91)
Président des Maires Franciliens